REÇU EN PREFECTURE

1e 17/96/2824

Application agréee E-legalite.com

	99 PE-1	<del>091-259102457-2024</del> 0614-2024_45-DE	
EPARTEMENT DE	REPUBLIQUEFRANCAISE	051-235102437-2024-0014-2024_40-00	
L'ESSONNE	LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE	N°2024/45	

Suite à l'absence de quorum lors de la séance du 10 juin 2024, le Comité Syndical a été de nouveau légalement convoqué 10 juin 2024; l'an deux mille vingt-quatre, le 14 juin, les membres du Comité Syndical, se sont réunis au 3 rue des Paveurs 91 000 Evry-Courcouronnes, à 9 heures, sous la Présidence de Monsieur Xavier DUGOIN

SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE

Nombre de membres en exercice: 90

Présents: BERTOL Gino, CASTAINGS Laurence (CAPS), CASTAINGS Laurence (Epinay-sur-Orge), CORDIER Corinne, CORRE Daniel, DIRAT Karl (SIARCE), DIRAT Karl (Villabé), DUGOIN Xavier, FOURNIER Pascal, HILGENGA Wilfrid, MELIN Gil (CAGPS), MELIN Gil (Ris-Orangis), NOEL Michel, PAROLINI François

Pouvoirs: HARTZ Jean (CAGPS) donne pouvoir à DUGOIN Xavier

Absents: ABENA Gabin, BEAUDET Stéphane, BEN OUADA Sami, BENEDETTI Laurence, BENIDJER Khellaf, BENSARSA REDA Lamia (EPGPSB), BENSARSA REDA Lamia (Juvisy-sur-Orge), BIGA Jean-Bernard, BORTOLI Jacky, BOUSSELET Philippe, BOUTEILLE Erick, BUDELOT Laurence, CELLIER Pierre-Henri (CCEJR), CELLIER Pierre-Henri (Saint-Yon), COLAS Romain, CONAN Gauthier, CORZANI Olivier, COUDORO Bernardin, DAMIATI Michaël, DELIANCOURT Jean-Claude, DELMOTTE Kim, DELPIC Joseph, DJEARAMIN Ganesh, DUMONTAUD SEURE Aurélie, DURANTON Marianne, ECK Bernard, ESPRIN Daniel, EUGENE Joelle, FASSI Olivier, FOUQUE Nicolas, FRAYSSE Gilles, GOMBAULT Jacques, GONZALES Didier (EPTGOSB), GONZALES Didier (Villeneuve-le-Roi), GRILLON Eric (EPTGOSB), GRILLON Eric (Ablon), GUERTON Jacques, GUILBERT Xavier, HAMARD Sylvain (EPTGOSB), HAMARD Sylvain (Paray-Vieille-Poste), HARTZ Jean (Bondoufle), HUBERT Serge, JANIN Eric, LAMOUR Alain, LE ROUX Jean-Claude, MATT Edouard, MAYEUR Véronique, MEARY Nicolas, MORIN Jean-Marc, NEDELEC Gaëlle, PEROT Joël, PETEL Yann, PFEIFFER Nathalie, PIANTONI Gilbert, PIGEON Marie France, PLANTE François, PROT Pierre, PYOT Frédéric (SIARCE), PYOT Frédéric (Corbeil-Essonnes), RASSIER Gérard, ROUSSEAU Jean-Baptiste, ROUSSET Laurent, SAC Patrice, SCACCHI Anne (CCEJR), SCACCHI Anne (Boissy-sous-Saint-Yon), SEBBAG Alice, SHEPS Ariel SOULOUMIAC Michel, TANGUY Sylvain, TARAGON Stéphane, TERRIER Michel, VEROTS Dominique VIVIER Richard, WITTEK Eugène (CAGPS), WITTEK Eugène (Etiolles)

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Gil MELIN est désigné secrétaire de séance

## **OBJET: REVERSEMENT ACTEE 2 MERISIER**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M57;

Vu le Budget primitif 2024;

Vu le Budget supplémentaire 2024;

Considérant qu'au titre du programme ACTEE MERISIER, le SMOYS a perçu des aides, notamment pour permettre de participer à la rénovation énergétique des bâtiments publics de ses communes membres ;

## L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

Mis en ligne le 17/06/2024 A 16h14

RECU EN PREFECTURE le 17/06/2024

Considérant que les communes de Paray Vieille Poste, Epinay sur Orge et du Plessis Pâté ont participer au programme, le SMOYS souhaite verser à ces communes une partie des aides de la FNCCR;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement aux communes de Paray Vieille Poste, Epinay sur Orge et du Plessis Pâté les participations au titre du programme ACTEE MERISIER selon le tableau suivant :

Communes	Montants reversés
Paray Vieille Poste	22 368
Epinay sur Orge	11 806
Le Plessis Pâté	33 298
Total	67 472

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote	
UNANIMIT	Έ
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée

an cur la cita i	Date de publication su
on sur le site :	Jale de Dublication Su